



MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT : LES PROPOSITIONS DE SYNTEC-INGÉNIERIE EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ INNOVANTE, SOUTENABLE ET CONNECTÉE

Lancées par le Gouvernement le 19 septembre 2017, les Assises de la Mobilité ont été clôturées le 13 décembre dernier par la Ministre des Transports.

Syntec-Ingénierie a contribué au débat et souhaite rappeler les propositions qu'elle a formulées pour rendre les transports du quotidien plus innovants et plus viables, notamment dans le contexte de préparation de la loi d'orientation sur les mobilités.

Forte de l'expertise des 400 entreprises d'ingénierie qu'elle fédère et de sa connaissance des réalités territoriales, la fédération professionnelle salue le cadre de travail collaboratif proposé par le Président de la République et le Gouvernement pour engager la mise en œuvre de sa politique de mobilité, axée sur les transports du quotidien.

Tout en s'y associant pleinement, Syntec-Ingénierie reste convaincue que le développement des territoires ne pourra se faire qu'en conjuguant rénovation des réseaux existants et création de nouvelles infrastructures. Les grands projets déjà engagés restent indispensables pour rendre les mobilités plus durables, désenclaver les territoires, améliorer le cadre de vie des concitoyens et renforcer le rayonnement et l'attractivité de la France. L'équation à résoudre aujourd'hui nous impose en effet de répondre aux besoins de mobilité de toutes les populations et de tous les territoires.

Les entreprises d'ingénierie contribuent quotidiennement au développement et à la mise en œuvre de solutions de mobilité et de transport, intervenant sur l'ensemble des territoires, avec une approche multimodale. Associant vision d'ensemble et réalisme, nous proposons de contribuer à ces réflexions essentielles, pour refonder une politique des transports équilibrée et vertueuse. La loi d'orientation des mobilités doit offrir une programmation précise, année par année, financée sur cinq ans, permettant de donner de la visibilité aux professionnels des transports et de la construction et de bâtir des mobilités d'avenir.

NOS PROPOSITIONS

Pour un rééquilibrage des moyens de financement

Dans un contexte budgétaire contraint, tous les projets liés aux nouvelles mobilités ne pourront être menés de front. Syntec-Ingénierie invite donc les pouvoirs publics à prioriser les grands projets, à l'aide d'évaluations approfondies et à réaménager la répartition de leurs modes de financement.

→ Proposition 1 : Générer de nouvelles ressources en repensant la contribution de l'utilisateur

Alors que les coûts d'exploitation ont fortement progressé et que les besoins d'investissement restent très marqués (Grand

Paris Express, acquisition de nouveaux matériels, informations voyageurs, remise en état ou maintien à un niveau de qualité de service permettant de préserver la sécurité, ...), Syntec-Ingénierie soutient la proposition du Gouvernement de générer de nouvelles ressources. Cela peut passer par la taxation du transport de marchandises poids lourds, la mise en place des péages sur certaines sections du réseau national routier, dans le cadre d'une démarche expérimentale, mais aussi l'extension de l'assiette du péage à des sections de routes express nationales ou des routes départementales offrant un niveau de service proche de celui du réseau concédé.

→ Proposition 2 : Mutualiser les recettes pour en faire bénéficier les modes de transport déficitaires dégagant des externalités positives

A l'heure actuelle, les différents modes de transports (routier, ferroviaire, fluvial, etc.) ont des bilans socio-économiques très contrastés. Afin d'opérer une continuité entre les offres de transport, Syntec-Ingénierie plaide pour un renforcement des mécanismes d'affectation des recettes (TICPE, recettes commerciales, Versement transport, ...) et de transferts financiers entre les différents modes, comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays européens (Allemagne, Suisse, Norvège).

→ Proposition 3 : Evaluer les projets d'investissement pour mieux les prioriser

Sécurité, décongestion des flux, réduction de la pollution... les implications sociales, économiques et écologiques des projets d'infrastructures sont nombreuses et souvent insuffisamment quantifiées. Syntec-Ingénierie appelle à mieux évaluer les projets d'investissements, en y incluant les externalités qu'ils génèrent et ainsi à généraliser la prise en compte du coût global d'un projet, en se projetant sur dix ans. Ce système permettrait de hiérarchiser les opérations de façon pragmatique.

→ Proposition 4 : Inciter les collectivités territoriales à investir dans leurs infrastructures

Avec un budget de plus en plus restreint, les collectivités sont appelées à renforcer la compétitivité de leur territoire tout en réduisant le niveau de leurs dépenses. Pour les accompagner et soutenir leurs efforts d'investissement, Syntec-Ingénierie propose d'instaurer un système contractualisé de bonus de dotations de l'Etat aux collectivités exemplaires dans la réduction de leurs dépenses de fonctionnement.

Pour repenser une mobilité connectée, durable et performante

Véhicules électriques, décongestion des flux, voitures autonomes, interopérabilité... Les innovations rendues possibles par la révolution numérique sont nombreuses et bouleversent notre quotidien. Les entreprises d'ingénierie, qui sont en première ligne dans le développement de ces nouveaux services, rappellent que, pour être efficaces au global et sur le long terme, les nouvelles mobilités, connectées et plus durables, doivent être conçues et mises en œuvre dans un souci de complémentarité.

Syntec-Ingénierie appelle à ouvrir les données, décloisonner les offres, mais aussi à développer une gestion patrimoniale des réseaux.

→ Proposition 5 : Ouvrir les données produites dans le cadre de l'exploitation des réseaux de transport et des services de mobilité

Aujourd'hui, l'essentiel des données produites dans le cadre de l'exploitation des transports demeure inaccessible et inutilisable par les autorités publiques, alors même qu'elles en financent directement ou indirectement la majeure partie. Syntec-Ingénierie estime qu'il est nécessaire d'ouvrir ces données à tous les acteurs et d'en sécuriser l'usage, en accordant un droit de propriété aux Autorités Organisatrices de la Mobilité.

→ Proposition 6 : Décloisonner les offres en créant des plates-formes territoriales neutres

Une fois les données rendues publiques, et afin de veiller à l'équité concurrentielle entre les différents acteurs, Syntec-Ingénierie recommande de créer des plates-formes territoriales neutres, à même de décloisonner, combiner et stimuler les offres opérées par les différentes parties prenantes.

→ Proposition 7 : Faire de l'entretien des infrastructures de transport un investissement d'avenir

La modernisation, l'entretien et la régénération des réseaux existants, l'optimisation du niveau de service appellent des efforts significatifs et incitent à passer d'une logique curative à une logique préventive. Syntec-Ingénierie encourage les maîtres d'ouvrage à mettre en place une gestion patrimoniale et optimisée des réseaux pour répondre aux enjeux de réduction des coûts, de sécurité et de qualité de service.

→ Proposition 8 : Mettre à profit l'expertise et la pluridisciplinarité de l'ingénierie privée

Pour faire face au défi de la modernisation des réseaux ferroviaires existants, Syntec-Ingénierie insiste sur la nécessité de faire davantage appel à l'ingénierie externalisée, notamment sur des missions entières de maîtrise d'œuvre (« blocs projets »), gage de performance et d'efficacité pour le système ferroviaire.

CONTACT

Anne Zimmermann
a.zimmermann@syntec-ingenierie.fr
01 44 30 49 82
www.syntec-ingenierie.fr